

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC
n°2026.05.02
Séance du 29 Septembre 2026**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	:	15	Date de la convocation : 21 Septembre 2026
	- en exercice	:	15	
	- présents	:	13	
	- excusés	:	2	

L'an deux mil vingt six le vingt neuf septembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire

Présents : Caroline DI VINCENZO, Éric PETIT, Yvette CHOL Yves DARLES adjoints
Didier LHOSTE, Christian FAUVET, Virginie SOLILY, David RODRIGUES, Antoinette ESTEVE GONNET, Aurélie FOURNEL, Thomas JANUEL, Marie-Laure CIVET, Johana BARTHELEMY Conseillers.

Excusés : Angélique ROLHION, Boris RIGAUDON

David RODRIGUES a été nommé secrétaire

Objet de la délibération :

Admission en non-valeur de titres de recettes / Budget principal

Sur proposition de M. le Trésorier par courriel explicatif du 17 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Article 1 : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- Budget principal de l'exercice 2026 pour un montant de 0,51 €
- Budget assainissement de l'exercice 2024 pour un montant de 64,28 €
(Lors de la prise de compétence par la CCMVR au 1^{er} janvier 2025, les états des restes du budget assainissement ont été transférés de droit au Budget Principal de la Commune. Ainsi, tous les restes provenant du BP assainissement non recouvrables sont donc supportés en non-valeur par le BP de la Commune)

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au Budget principal de l'exercice 2026 pour un montant total de 64,79 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le 02 octobre 2026 et publication sur le site internet
de la Commune le 02 octobre 2026

Le Maire


Caroline DI VINCENZO

AR Prefecture

043-214300584-20260929-DEL_2026_05_02-DE
Reçu le 02/10/2026